

Berne, le 20 janvier 2022

## **Mesures destinées à soutenir la place économique et le marché du travail après la pandémie**

**Réunie en Assemblée plénière le 20 janvier 2022, la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) a débattu de projets visant à soutenir la place économique suisse. Étaient présents la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter et des représentant-es de l'administration fédérale et de Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'organisation en charge de la promotion des exportations et de la place économique.**

Comme l'a montré la crise du COVID-19, la prospérité de la population suisse est étroitement liée aux performances des milieux économiques. Les mesures de soutien, développées conjointement par la Confédération et les cantons et mises en œuvre par ces derniers, ont permis de protéger les salarié-es et les entreprises contre les pertes importantes de salaire et les vagues de faillites. Le maintien de certaines de ces mesures en 2022, notamment celles destinées aux cas de rigueur, vise le même objectif. La stratégie de transition pour la politique économique du Conseil fédéral pose les fondements de l'amélioration du cadre économique, au-delà même de la pandémie. Elle est soutenue par les cantons, qui s'engageront dans leurs domaines de compétences pour que la mise en œuvre soit un succès.

### **Soutenir le modèle de réussite économique suisse : accès au marché européen, potentiel de main-d'œuvre et numérisation**

Les chefs des départements cantonaux de l'économie publique estiment que le modèle économique suisse est sous pression. L'érosion des accords bilatéraux avec l'UE porte préjudice aux entreprises et aux salarié-es ; les répercussions se font aujourd'hui clairement ressentir dans différentes branches. La CDEP a donc décidé de mettre en place un monitoring qui donnera un aperçu des effets de l'érosion de ces accords sur l'économie dans les cantons. La participation de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a été l'occasion de faire un tour d'horizon des différents projets de la Confédération qui devraient voir le jour et être poursuivis cette année en étroite collaboration avec les cantons. Parmi ces projets, qui ont pour but d'améliorer durablement le cadre économique, figurent notamment les mesures visant à assurer l'accès au marché européen, à mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre nationale et à encourager la numérisation.

### **Promotion économique : rétrospective et perspectives**

Grâce à la promotion économique de la Confédération dans les domaines du tourisme, de la politique régionale et des PME et grâce à la promotion économique extérieure, l'État contribue à l'amélioration des conditions-cadres des PME, en complément et en collaboration avec les cantons et les acteurs privés. Le message sur la promotion économique pour les années 2024-2027 devrait reconduire et développer ces instruments. Lors de l'Assemblée plénière, les membres CDEP ont adressé à la Confédération leurs demandes concernant les grandes lignes prévues.

Un bilan intermédiaire du mandat de promotion nationale de la place économique 2020-2023 a également été tiré. La promotion économique est une tâche qui incombe à la fois à la Confédération et aux cantons. Ces deux échelons institutionnels ont chargé S-GE de s'occuper des activités de promotion en suivant une approche nationale. La stratégie actuelle 2020-2023 place la Suisse dans une position résolument tournée vers les technologies du futur – une stratégie qui a fait ses preuves dans l'ensemble. Par exemple, 220 entreprises se sont implantées en Suisse en 2020, malgré des conditions de marché difficiles. Ces implantations sont le fruit du travail des organismes cantonaux, régionaux et nationaux de promotion économique. Les chiffres 2021 seront publiés en début d'année.

Complément d'information :

- Urban Camenzind (UR), conseiller d'État, président CDEP, 079 515 03 00
- Matthias Schnyder, secrétaire général CDEP, 079 349 50 38